



FICHE ÉVÉNEMENT MAI À VÉLO

Mise à jour : Octobre 2025

À compléter et à envoyer à l'adresse maiaavelo@agglo-larochelle.fr au plus tard le **14 mars 2026**.

Les objectifs de Mai à Vélo

L'Agglomération de La Rochelle souhaite mettre en valeur des événements festifs et rassembleurs qui participent au changement de comportement mobilité via :

La sensibilisation
aux **bienfaits du vélo**
et la valorisation
d'initiatives existantes
sur le territoire

L'incitation à la
(re)découverte du vélo
sous toutes ses formes
(loisirs, domicile-travail,
sports, vacances)

La dynamique locale
d'une « **culture vélo** »
qui pérennise
les pratiques quotidiennes

Une attention particulière sera accordée aux initiatives qui incitent ou favorisent le passage à l'action vers un usage plus fréquent du vélo pour contribuer au changement d'habitude de déplacement.

Le soutien de l'Agglomération de La Rochelle

Dans la mesure où votre événement s'inscrit dans la démarche ci-dessus, vous pourrez bénéficier de :

**Conseils
et accompagnement**
de nos services
pour la réalisation
de l'événement

**Une campagne
de communication**
générale de l'opération
Mai à Vélo
sur le territoire

**Financement de
prestations d'animation
autour du vélo**
(ateliers, projections,
bourses aux vélos...)

Mise en réseau
avec les autres
participants
à l'opération
(coordination,
bilan commun)

**Un soutien
pour la communication**
de votre événement
(conseils de diffusion,
affiches à personnaliser)

**Prêt d'outils
de sensibilisation
à la mobilité douce**
(exposition, sondage,
kakemono)

Vos engagements

Afin de participer à la bonne réussite de Mai à Vélo, vous vous engagez à :

- Enregistrer votre événement sur le site Open Agenda de Mai à vélo
- Informer l'Agglomération de toute modification concernant votre programme dans les délais impartis.
- Relayer la communication globale de l'opération Mai à Vélo via vos canaux de diffusion.
- Envoyer **avant le 31 mai** un bilan de votre événement avec le nombre de participants et le retour qualitatif
- Si possible : participer à la soirée de bilan participatif organisée courant juin.

Fiche contact

Nom		Mail	
Prénom		Tel	
Structure représentée Votre fonction			

Votre projet d'événement

Cette fiche servira de base d'échanges pour vous accompagner dans la réalisation de votre événement.

Ces informations constituent une première version de présentation de votre événement.

Elles pourront être mises à jour ultérieurement pour compléter les éléments précis à communiquer.

Nom de l'événement	
Lieu(x)	
Organisé par : (personne morale ou physique)	
Date(s) envisagée (s)	
Horaires envisagés	

Programme et détails	
Type de public visé (scolaires, familles, étudiants..)	
Nombre de participants envisagé (fourchette estimative)	
Modalités d'inscriptions (lien d'inscription ou réservation par mail : préciser le mail)	
Si balade, précisez le niveau de difficulté, le parcours et le nombre de km.	

Votre communication

Communication envisagée Comment allez-vous faire connaître votre événement ? Quels supports de communication prévoyez-vous ?	
---	--

Option : financement de prestations d'animations

Les demandes de financement devront être envoyées via cette fiche événement au plus tard le 20 février.

Réponse de notre part sous 3 semaines.

Plusieurs acteurs du cycle proposent des prestations pour vos publics.

Retrouvez-les sur le catalogue réalisée par l'Agglomération sur : maiavelo.agglo-larochelle.fr

L'Agglomération peut financer des **animations d'acteurs vélos** dans la mesure où elles ne sont pas isolées mais **en complément d'un événement existant** (*exemples : un gravage de vélo à proposer à la fin de votre balade, une animation de débat après une projection video, un atelier de contrôle des vélos avant une balade...*).

Ces animations doivent être effectuées par un prestataire extérieur et non par le porteur de projet.

Ne sont pas éligibles au financement les prestations suivantes :

- L'achat de matériel
- L'achat de goûters
- La venue de food truck
- Les frais de défraiement, de logement et de nourriture d'intervenants
- La location de vélos
- Toutes prestations dites commerciales (exemple : une flotte de vélos organisées par un loueur de vélos, un guide pour une balade touristique à vélo)

Le montant du financement sera réalisé au regard :

- De la réponse aux objectifs « Mai à vélo » cités en page 1
- Du potentiel de participants estimé
- De la catégorie des prestations : sensibilisation ou passage à l'action
- Des fonds disponibles et du nombre de demandes

Je souhaite bénéficier d'un financement : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, en quoi votre événement contribue-t-il à répondre aux objectifs de Mai à Vélo cités plus haut ?

(ces critères serviront d'évaluation des projets en cas de trop nombreuses demandes)

Si oui, précisez la nature de la prestation à financer, le nom du prestataire, et le montant estimé

En cas de réponse favorable à votre demande de financement,

☐ **Je m'engage à :**

- **envoyer un devis finalisé** au plus tard **le 15 avril 2025**
- ne pas engager de dépense par moi-même. C'est l'Agglomération qui enverra un bon de commande au prestataire pour un paiement en direct
- **envoyer un bilan de l'événement et du nombre de participants au plus tard le 31 mai 2025** (obligatoire si demande de financement)

Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'Agglomération se garde le droit de vous refuser de futurs financements.

Votre interlocuteur :

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Direction Mobilités et Stationnement

maiavelo@agglo-larochelle.fr

Page web : maiavelo.agglo-larochelle.fr



